

**DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE  
DEVELOPPEMENTALE ET DIFFERENTIELLE**

Critères de sélection pour intégrer les parcours de la mention Psychologie du développement :  
Parcours Psychologie clinique du développement : Enfance, Adolescence, Vieillesse (EAV) et  
Parcours Psychologie des transitions : Orientation, Insertion, Conseil (OIC) :

- Intérêt pour les disciplines de la psychologie du développement et de la psychologie différentielle attesté par le choix d'UE disciplinaires relevant de ces disciplines et d'un TER et/ou d'un PPO directement en lien avec ces disciplines
- Notes obtenues dans ces disciplines depuis la L1 jusqu'au premier semestre de L3
- Capacités à mobiliser des concepts, modèles, théories issus de ces disciplines dans le résumé du stage ou du TER de L3, la présentation d'expériences de stage(s) libre(s) ou de bénévolat, le projet de recherche ou la lettre de motivation,
- Capacité à expliciter en quoi l'intégration de l'un de ces parcours de master (EAV ou OIC) est utile et pertinente par rapport à vos objectifs et votre projet, en soulignant notamment la cohérence des choix (TER, PPO, UE...), la maîtrise de théories, variables et modèles issus de la psychologie du développement et/ou de la psychologie différentielle.

Pour plus de renseignements :

[Master Psychologie du développement | allsh.univ-amu.fr](http://allsh.univ-amu.fr)

<https://centrepsyche-amu.fr/master-psyev/>

<https://centrepsyche-amu.fr/master-poic/>